



AR Prefecture

005-200034502-20260813-2026_071-DE
Reçu le 01/09/2026

Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 13 août 2026

L'an deux mille vingt-six le treize août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la salle multiactivités de la médiathèque de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du sept du mois d'août deux mille vingt-six sous la Présidence de Madame Marie-Anne BOURGEOIS.

Etaient présents : 13

M. ADAM Ludovic, Mme ALLEC Marie-Louise, Mme BABIS Julie, Mme CHAIX Elsa, M. EYRAUD-JOLY Paul, M. FERRARO Fabien, M. GAILLAND Frederic, Mme GIBERNÉ Isabelle, M. GONSOLIN Rémy, M. HIRTZ Robin, M. MOTTE Alain, M. SMITH Tristan.

Etaient absents : 3

M. BROCHIER Maxime, Mme GUEYDAN Mélissa, M. NICOLAS Pascal.

Etaient absents et représentés : 3

Mme JARRY-LANOISELIER Sylvie ayant donné pouvoir à Mme ALLEC Marie-Louise, Mme HIDALGO Céline ayant donné pouvoir à M. HIRTZ Robin, Mme CHEVALLIER Graziella ayant donné pouvoir à M. FERRARO Fabien.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Elsa CHAIX.

**CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU FESTIVAL « LIRE ET GRANDIR EN FAMILLE »
2026**

Madame la Maire,

Rappelle que la 7^{ème} édition du festival « Lire et grandir en famille » aura lieu du 14 au 28 novembre 2026.

Cet évènement local à la portée intercommunale est co-construit par le réseau de médiathèques du Champsaur-Valgaudemar (Ancelle, Chabottes, Saint-Bonnet-en-Champsaur et Saint-Jean-Saint-Nicolas), le centre social Planète Champsaur-Valgo et le Relais Petite Enfance de l'association Lou Menas.

Rappelle qu'il associe l'expertise et la vocation intercommunale du Centre Social Planète Champsaur-Valgo aux compétences culturelles et capacités de conseil des médiathèques du réseau à savoir Ancelle, Chabottes, Saint-Bonnet-en-Champsaur et Saint-Jean-Saint-Nicolas.

Il est organisé depuis 2019 au mois de novembre afin de faire découvrir l'objet « livre », ses bienfaits dans le développement du tout-petit notamment et promouvoir plus largement la lecture auprès des familles du territoire.

Précise que pour cette édition 2026, le format et l'articulation du festival ont été repensés. Le pilotage sera assuré par le Centre Social dont les compétences intercommunales permettent un déploiement sur l'ensemble du territoire. Il dispose également de possibilités de financement plus nombreuses et variées permettant d'élargir l'action culturelle et ses supports.

Précise que la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur reste responsable administratif du réseau des médiathèques. A ce titre, elle percevra des communes partenaires leurs participations financières aux actions culturelles du festival, et également du Département des Hautes-Alpes et de la DRAC les subventions



AR Prefecture

005-200034502-20260813-2026_071-DE

Reçu le 01/09/2026

sollicitées. A l'issue, elle reversera la totalité de ces contributions et financements au Centre Social Planète Champsaur Valgo.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire

Vu Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention,

Vu le budget primitif 2026,

Considérant l'intérêt pour la Commune d'établir une convention de partenariat avec les communes d'Ancelle, Chabottes et Saint-Jean-Saint-Nicolas, le Centre Social Planète Champsaur-Valgo et l'association Lou Menas ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver la convention de partenariat pour l'édition 2026 du festival « Lire et Grandir en Famille » ;

ARTICLE 2. Autoriser Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	13	Abstention :	0
Membres représentés :	3	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 01 SEP. 2026

Affiché ou publié le : 28 AOÛT 2026

Ainsi fait et délibéré le 13 août 2026

Pour copie conforme

La Maire



Marie-Anne BOURGEOIS